



Problèmes de ponctualité

Selon la manière dont se manifestent les retards, les causes ne sont pas nécessairement les mêmes.

:::1. MOYEN DE DÉTECTION

- Si les retards sont répétés sur des jours fixes, ils sont probablement liés à des contraintes personnelles.
- Si les retards ont surtout lieu en début de stage, il y a de fortes chances qu'ils soient dus à un problème d'adaptation aux horaires de travail.

:::2. MOYEN D'INTERVENTION

- **Retards liés à des contraintes personnelles**
 - Demander discrètement une explication à la personne qui arrive en retard.
 - Juger avec indulgence la validité de cette explication.
 - Si les retards ont un impact réel sur le fonctionnement de l'entreprise et ne peuvent pas être tolérés :
 - Expliquer à la personne pourquoi elle ne peut pas se permettre d'arriver en retard ou de partir en avance en lui présentant les conséquences de son retard ou de son départ sur l'organisation du travail.
 - Trouver rapidement une solution pour remédier à cette situation.
 - S'assurer qu'elle respecte ce qui est convenu.
 - Si les retards n'ont pas des conséquences directes sur le travail :
 - Négocier pour adapter les horaires les journées qui posent problème.
 - Faire en sorte qu'elle puisse rattraper ses heures à un moment où elle est disponible.
 - Vérifier qu'elle respecte les conditions établies.

Attention au regard que les autres salariés vont porter sur votre décision : il faut éviter de créer une situation de conflit suite à de la jalousie.

- **Retards liés à un problème d'adaptation au rythme de travail**
 - Accepter les retards sans pour autant les légitimer : faire remarquer le retard sans le réprimander.
 - Proposer de rattraper le retard à un autre moment de la journée ou de la semaine.Noter la progression dans la ponctualité.

Cette fiche est issue du Guide du tuteur en entreprise "Accompagner les personnes en difficulté dans l'emploi" réalisé en 2005 par le Greta du Velay. Elle reste disponible sous la Licence Creative Commons CC-BY-SA.

